



## Le VDS de l'OACI accepté pour la vérification d'attestations sanitaires à l'échelle mondiale

*Publication immédiate*

**Montréal, le 27 août 2021** – Alors que les pays du monde s'efforcent de relancer les voyages et les échanges commerciaux en misant sur l'aviation, il est devenu impérieux de fournir aux voyageurs des attestations sanitaires vérifiables dans le monde entier.

Le nouveau [cachet numérique visible \(VDS\)](#) de l'OACI, adopté à l'origine par les pays pour la vérification des documents de voyage, est maintenant de plus en plus accepté dans le monde comme solution abordable et efficace pour répondre à cet enjeu mondial.

« Il s'agit là d'une priorité absolue pour la communauté internationale, et un certain nombre de pays coopèrent maintenant activement avec l'OACI pour définir des formats adaptés à leurs attestations sanitaires nationales », a confirmé le Secrétaire général de l'Organisation, M. Juan Carlos Salazar.

« Compte tenu des aspects fondamentaux de la sécurité et de l'information, le nouveau VDS occupe une place importante dans nos recommandations visant à faciliter les voyages dans les conditions actuelles », a noté M. Salazar, « et nous coopérons étroitement avec les acteurs du secteur et d'autres parties prenantes, qui délivrent maintenant des systèmes à codes à barres 2D semblables, pour assurer en bout de ligne un système mondial sans discontinuité.

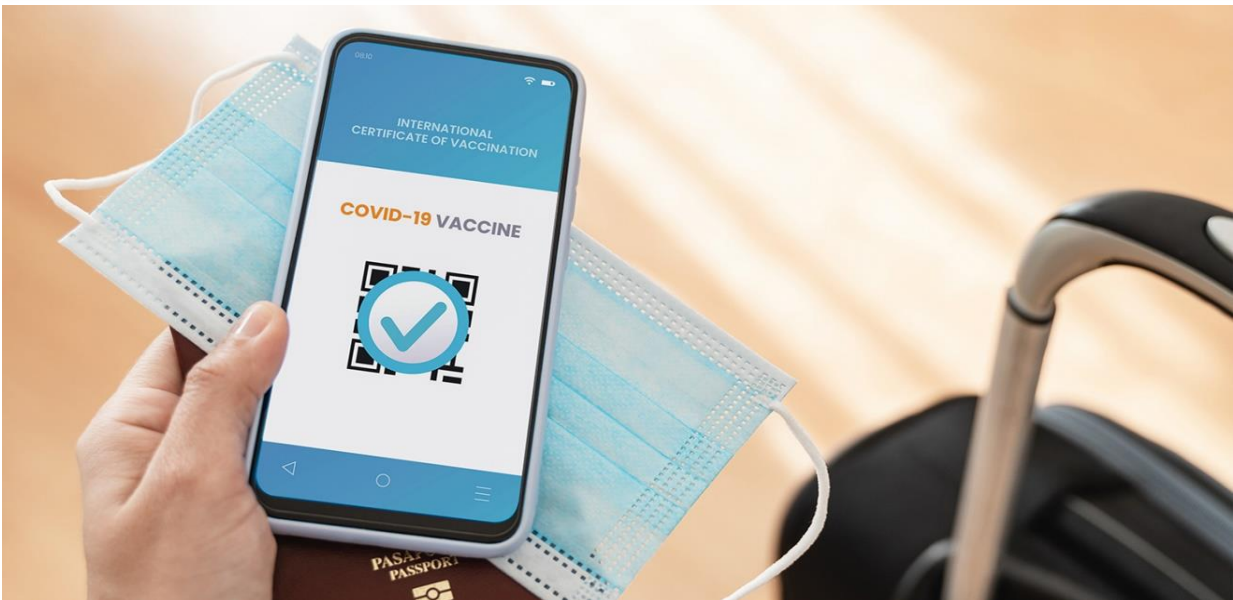
L'OACI et l'Union européenne s'emploient actuellement à assurer la compatibilité du VDS et des certificats COVID numériques européens, et devraient produire prochainement des lignes directrices internationales spécifiques sur la mise en œuvre.

Continuant de tirer parti de l'évolution sanitaire positive favorisée par la vaccination, d'autres régions et pays effectuent leurs propres évaluations.

« Un consensus mondial sur des solutions sûres et faciles à mettre en œuvre, comme le VDS de l'OACI, fait beaucoup pour la sûreté et l'efficacité de l'aviation internationale. Il profite aussi à des millions de personnes à travers le monde qui dépendent directement de la connectivité aérienne pour leur simple survie économique », a expliqué M. Salazar.

Les [lignes directrices](#) et les [spécifications](#) du VDS de l'OACI sont librement accessibles, de façon à favoriser leur mise en œuvre efficace à l'échelle mondiale.

On trouvera dans les [lignes directrices sur les mesures détaillées face à la pandémie et la relance de l'aviation](#), publiées par l'Équipe spéciale du Conseil de l'OACI sur la relance de l'aviation (CART), un aperçu de l'utilisation de certificats attestant la situation au regard de la vaccination et des résultats de test dans le cadre de la stratégie globale d'un État visant à réduire le risque de COVID-19.



## Ressources pour les rédacteurs

[Portail COVID-19 de l'OACI](#)

### À propos de l'OACI

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée par des gouvernements en 1944 pour appuyer leurs activités diplomatiques dans le domaine du transport aérien international. Depuis lors, les pays ont adopté, dans le cadre de l'Organisation, plus de 12 000 normes et pratiques qui les aident à harmoniser leur réglementation nationale sur la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la capacité de l'aviation ainsi que la protection de l'environnement en aviation, et à établir ainsi un réseau véritablement mondial. Les tribunes de l'OACI offrent aussi la possibilité à des groupes du secteur, des organisations non gouvernementales de la société civile et d'autres acteurs du transport aérien officiellement reconnus de faire valoir leurs avis et leurs idées auprès des décideurs publics.

### À propos de la CART

L'[Équipe spéciale du Conseil de l'OACI sur la relance de l'aviation \(CART\)](#) a été formée en mars 2020 en vue de fournir aux gouvernements du monde et aux exploitants du secteur de l'aviation des orientations pratiques et harmonisées pour assurer la relance du secteur du transport aérien international et son rétablissement de la pandémie de COVID-19 de façon coordonnée à l'échelle mondiale.

## Informations générales :

[communications@icao.int](mailto:communications@icao.int)

Twitter : [@ICAO](#)

## Personne à contacter pour les médias :

### William Raillant-Clark

Administrateur des communications

[wraillantclark@icao.int](mailto:wraillantclark@icao.int)

+1 514-954-6705

+1 514-409-0705 (mobile)

Twitter : [@wraillantclark](#)

LinkedIn : [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)